



**CODE DE DEONTOLOGIE
DE L'IBLCE (INTERNATIONAL BOARD OF LACTATION CONSULTANT
EXAMINERS - COMITE INTERNATIONAL DE CERTIFICATION DES
CONSULTANT(E)S EN LACTATION)
FORMULAIRE DE PLAINTE**

Avant de déposer une plainte, la personne déposant plainte (ci-après, le/la « Plaignant(e) ») doit prendre connaissance des [Procédures disciplinaires](#) veiller à respecter les conditions suivantes :

1. Une plainte, ainsi que tous les documents qui l'accompagnent, ne peuvent être soumis à l'IBLCE uniquement par voie postale ou par le biais du portail prévu à cet effet sur le site Internet de l'IBLCE, dont le lien figure dans le Formulaire de plainte.
2. Chaque section du Formulaire de plainte doit être complétée. Toute soumission incomplète sera rejetée.
3. Tous les documents de preuve disponibles (tels que des captures d'écran des publications sur les réseaux sociaux, des emails, des photos, des graphiques, etc.) doivent être soumis avec le Formulaire de plainte.
4. Le plaignant doit être une personne physique, et non une entreprise ou toute autre personne morale, et avoir une connaissance directe et personnelle des faits constituant une violation d'un ou de plusieurs principes du [Code de déontologie](#) (ci-après, le « CD » ou le « Code ») de la part d'un IBCLC. Les plaintes déposées sans pièces justificatives suffisantes, ainsi que celles uniquement fondées sur des ouï-dire, pourront être considérées comme irrecevables, à la seule discrétion de l'IBLCE, conformément aux procédures applicables.
5. L'IBLCE se réserve le droit d'engager elle-même des plaintes sur la base de plaintes anonymes ou d'informations provenant de tiers, uniquement lorsque les allégations portent sur des comportements répréhensibles tels que des abus ou des dommages corporels importants. Toutes les autres plaintes anonymes ne seront pas traitées par l'IBLCE.
6. Au cours du processus disciplinaire, l'identité du plaignant pourra être connue de l'IBCLC qui fait l'objet de la plainte afin de garantir un processus disciplinaire équitable.
7. Une plainte portant sur l'infraction présumément commise par un/une IBCLC pourra être considérée comme irrecevable si l'infraction n'a aucun lien avec la pratique de consultant(e) en lactation.
8. Les Procédures disciplinaires ne sont destinées qu'aux plaintes relatives à la conduite potentiellement non éthique d'un IBCLC au sens du Code de déontologie. Les Procédures disciplinaires ne sont pas applicables aux litiges de nature commerciale ou personnelle, telles les plaintes dénonçant le fait que la conduite d'un IBCLC constitue une diffamation ou un dénigrement, ou des différences d'opinion professionnelle. Ces questions devront être résolues sans recours aux Procédures disciplinaires. Seules les plaintes dont le principal

objet concerne un comportement contraire à l'éthique en vertu du Code seront considérées comme pouvant donner lieu à des poursuites de la part de l'IBLCE en vertu des Procédures disciplinaires.

9. La soumission de plaintes par des IBCLC relatives à des faits ne constituant manifestement pas un comportement contraire à l'éthique en vertu du CD, ou les plaintes soumises de mauvaise foi (par exemple à titre de représailles), pourront être considérées comme abusives et constituant une violation potentielle de la section 6.1 du Code de déontologie, qui dispose que chaque IBCLC doit :
« se comporter honnêtement et équitablement dans la pratique professionnelle de soins ».
10. Confidentialité des procédures : L'enquête et la détermination des questions disciplinaires et des plaintes relatives au Code de déontologie des IBCLC sont confidentielles. Le processus est confidentiel, sauf si la loi l'exige ou si nécessaire pour mener le processus disciplinaire, à l'exception des plaintes ayant abouti à une sanction publique.

CONFIDENTIEL

CODE DE DEONTOLOGIE

DE L'IBLCE (INTERNATIONAL BOARD OF LACTATION CONSULTANT EXAMINERS -
COMITE INTERNATIONAL DE CERTIFICATION DES CONSULTANT(E)S EN LACTATION)
FORMULAIRE DE PLAINTE

1. Date du jour :
2. Personne déposant la plainte (ci-après, le/la « Plaignant(e) ») (doit être une personne physique ayant une connaissance directe et personnelle des faits constituant une violation potentielle du Code de déontologie) :

Nom : Téléphone :

Titre : Employeur :

Adresse :

Adresse email :

3. Certifié(e) de l'IBLCE faisant l'objet de la plainte :

Nom : Téléphone :

Titre : Employeur :

Adresse :

Adresse email :

4. a) Relation du/de la Plaignant(e) avec le/la certifié(e) contre le/laquel(le) la plainte est déposée (p. ex. superviseur, collègue, consommateur, etc.) :

b) Une description de toutes éventuelles mesures prises pour traiter ou résoudre la situation impliquant le/la certifié(e) avant le dépôt de cette plainte, ainsi que des résultats obtenus.

5. Faits étayant la plainte :

Fournir un bref résumé, concis et chronologique, des faits faisant l'objet de la plainte (quels sont, à votre connaissance et dans vos propres mots, les faits constituant une potentielle violation ?).

6. Documents justificatifs :

- Tous les documents de preuve disponibles doivent être joints au formulaire de plainte.
- Indiquez ci-dessous une liste chronologique des documents de preuve, ainsi qu'une brève description de chaque document. (Par exemple : date, type de document, importance).

Je ne dispose pas de documents de preuve.

7. Violations alléguées :

Indiquez la/les disposition(s) du [Code de déontologie des IBCLC](#) (CD) que vous pensez avoir été violée(s) par le/la certifié(e)s faisant l'objet de la plainte, et expliquez en quoi la/les dispositions du CD a/ont été violée(s).

Cela est nécessaire pour mettre en place les Procédures disciplinaires.

Disposition n° _____ du
Code de déontologie de
l'IBLCE

Détail de la violation

8. Témoins :

Autres personnes ayant connaissance du/des incident(s) donnant lieu à la présente plainte – vous devez fournir des informations de contact suffisantes pour que l'IBLCE puisse notifier ces personnes de l'utilisation de leurs données personnelles :

Nom : Téléphone :

Titre : Employeur :

Adresse :

Adresse email :

Nom : Téléphone :

Titre : Employeur :

Adresse :

Adresse email :

9. Autres organismes ou organisations auxquels vous avez soumis cette plainte (organismes de réglementation gouvernementaux, la police ou d'autres autorités, etc.) :

CONSENTEMENT À LA DIVULGATION D'INFORMATIONS DE SANTÉ VOUS CONCERNANT OU CONCERNANT VOTRE/VOS ENFANT(S) : Votre plainte visant le/la certifié(e) peut contenir des informations relatives à votre santé et/ou à celle de l'un ou de plusieurs de vos enfants. En apposant votre signature ci-dessous, vous autorisez l'IBLCE à partager, ou à divulguer de toute autre manière, à (a) le/la certifié(e), et (b) toutes les personnes mentionnées dans la plainte ayant connaissance des faits allégués, l'ensemble des informations incluses par vous dans la présente plainte aux fins de la procédure disciplinaire engagée à l'encontre du/de la certifié(e). Ces informations seront conservées dans le dossier du/de la certifié(e) auprès de l'IBLCE, selon les modalités prévues par la [Déclaration de confidentialité](#) d'IBLCE.

CONSENTEMENT A LA COMMUNICATION A L'IBLCE, PAR DES TIERCES PARTIES, D'INFORMATIONS DE SANTE VOUS CONCERNANT OU CONCERNANT VOTRE/VOS ENFANT(S) : Afin que nous puissions étudier votre plainte conformément à nos Procédures disciplinaires en cas de violation du Code de déontologie des IBCLC (ci-après, les « [Procédures E&D](#) »), nous sommes susceptibles de collecter des informations, notamment des informations relatives à votre santé et/ou à celle de l'un ou de plusieurs de vos enfants, auprès du/de la certifié(e) ou de toute autre personne identifiée par le/la certifié(e) comme ayant une connaissance des faits faisant l'objet de votre plainte. En apposant votre signature ci-dessous, vous consentez à ce que nous collections de telles informations, lesquelles seront conservées selon modalités prévues par la [Déclaration de confidentialité](#) d'IBLCE.

Dans le cas où vous soumettriez la plainte sans signer le présent consentement, nous ne pourrions pas traiter votre plainte et ne partagerons pas vos données personnelles avec le/la certifié(e). Cependant, nous la conserverons dans nos dossier, conformément à notre politique de conservation des données et à notre [Déclaration de confidentialité](#).

La plainte doit être signée par une personne ayant une connaissance directe de la ou des violation(s) présumées du Code de déontologie.

Signature :

Date :

En signant ce document, vous certifiez que toutes les informations qui y sont mentionnées sont, à votre connaissance, vraies et exactes.

Signature :

Date :

Dans le cas où il serait déterminé que les allégations contenues dans votre plainte constituent des violations du Code de déontologie de l'IBLCE, vous serez informé(e) que votre plainte a donné lieu à une enquête. À l'inverse, dans le cas où il serait déterminé que les allégations contenues dans votre plainte ne constituent pas une violation du Code de déontologie de

l'IBLCE, vous serez informé(e) que votre plainte a été déclarée irrecevable.

**VEUILLEZ TELECHARGER VOTRE PLAINTE ET TOUS LES
DOCUMENTS DE PREUVE ICI :**

<https://iblce.sharefile.com/filedrop/>

Vous pouvez également envoyer le présent formulaire, avec la mention « Personnel et confidentiel » à :

International Board of Lactation Consultant Examiners (“IBLCE”) International Office

Attention: Ethics and Discipline Committee

10301 Democracy Lane

Suite 400

Fairfax, Virginia 22030

USA